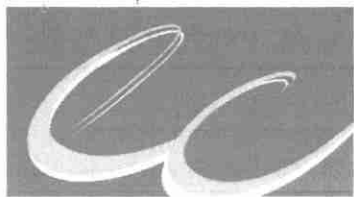


Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 29/07/2026 - 21752 - 2022 B 03191 - 914 965 439 - 4 D-B

**FIGAREX**

Fiduciaire de Gestion, d'Analyse, de Révision et d'Expertise Comptable
Société d'Expertise Comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre de Lille
Lomme - Maubeuge - Wormhout

SAS 4 D-B

659 avenue de la République

59000 LILLE

COMPTES ANNUELS

du 01/03/2024 au 28/02/2025

compte : Banque
L. Baerle

Sommaire

ATTESTATION	1
COMPTES ANNUELS	3
LIASSE FISCALE	16

Attestation

Rapport avec refus d'attester

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS 4 D-B** relatifs à l'exercice du **01/03/2024** au **28/02/2025**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 10 317 euros

Chiffre d'affaires : 29 754 euros

Résultat net comptable : -4 040 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un examen limité ni un audit .

Dans le cadre de notre mission, nous avons relevé le(s) point(s) suivant(s) qui a (ont) une incidence significative sur la cohérence et la vraisemblance des comptes :

Monsieur Régis De Backer, associé majoritaire de la société, nous a demandé de comptabiliser ses frais de déplacements, de réceptions, de petit équipement et de fournitures en charges déductibles du résultat et de déduire le TVA afférente à ces frais. Et ce, malgré nos mises en garde sur les risques encourus du fait de l'absence de mandat de direction à son nom dans la société ni à un poste de salarié même à temps partiel.

Le total des sommes concernées s'élève à 10 804 € HT.

Le dirigeant en exercice, Monsieur JérémY De Backer, pourrait être condamné pour avoir accepté ces déductions qui n'entreraient pas dans l'intérêt de la société.

En outre, nous vous rappelons que cette comptabilisation non causée expose la société à un redressement fiscal sur l'IS et sur la TVA déductible.

De même, un risque d'ordre social existe sur la base d'un salaire estimé au nom de Régis De Backer par l'inspection qui serait en charge du contrôle de la société.

Le cabinet Figarex se dégage de toute responsabilité quant aux risques énoncés.

Sur la base de nos travaux, et compte tenu de l'incidence significative du (des) point(s) mentionné(s) au paragraphe ci-dessus, nous ne sommes pas en mesure d'attester la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Fait à LOMME CEDEX
Le 30/06/2025

Signature
Romain PREVOST

Comptes Annuels

Bilan Actif

		28/02/2025			29/02/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)				
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	7 846		7 846	4 428
	Autres créances	767		767	432
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 704		1 704	
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	10 317		10 317	4 860
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		10 317		10 317	4 860

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Détail de l'Actif

	01/03/2024 28/02/2025	12 mois	01/03/2023 29/02/2024	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET						
TOTAL III - Actif Circulant NET	10 316,86	100,00	4 860,04	100,00	5 456,82	112,28
Créances clients et comptes rattachés	7 845,67	76,05	4 428,00	91,11	3 417,67	77,18
041D Collectif clients débiteurs	7 845,67	76,05	4 428,00	91,11	3 417,67	77,18
Autres créances	766,98	7,43	432,04	8,89	334,94	77,53
442100 Etat-impôts taxes recouvr. PAS	61,88	0,60			61,88	
445660 T.V.A. déd. b/s - 20%	207,10	2,01	0,24		206,86	N/S
445860 Taxe sur le ca fact.non parv.	498,00	4,83	431,80	8,88	66,20	15,33
Disponibilités	1 704,21	16,52			1 704,21	
512100 Banques	1 704,21	16,52			1 704,21	
TOTAL DU BILAN ACTIF	10 316,86	100,00	4 860,04	100,00	5 456,82	112,28

Bilan Passif

		28/02/2025	29/02/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	500	500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	50	50
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		721
	Report à nouveau	(11 025)	
	Résultat de l'exercice	(4 040)	(11 746)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	(14 514)	(10 475)
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		94
	Emprunts et dettes financières divers (3)	15 063	8 729
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 230	2 591
	Dettes fiscales et sociales	5 538	3 838
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		82
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	24 831	15 335
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	10 317	4 860
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(4 039,74)	(11 745,68)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		24 831	15 335
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			94
(3) Dont emprunts participatifs			

Détail du Passif

	01/03/2024 28/02/2025	12 mois	01/03/2023 29/02/2024	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	(14 514,40)	-140,69	(10 474,66)	-215,53	(4 039,74)	-38,57
Capital Social ou individuel	500,00	4,85	500,00	10,29		
101300 Capital souscrit appelé versé	500,00	4,85	500,00	10,29		
Réserve légale	50,00	0,48	50,00	1,03		
106100 Réserve légale	50,00	0,48	50,00	1,03		
Autres réserves			721,02	14,84	(721,02)	-100,00
106800 Autres réserves			721,02	14,84	(721,02)	-100,00
Report à nouveau	(11 024,66)	-106,86			(11 024,66)	
119000 Report à nouveau (s.debitteur)	(11 024,66)	-106,86			(11 024,66)	
Résultat de l'exercice	(4 039,74)	-39,16	(11 745,68)	-241,68	7 705,94	65,61
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	24 831,26	240,69	15 334,70	315,53	9 496,56	61,93
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			94,27	1,94	(94,27)	-100,00
512100 Banques			94,27	1,94	(94,27)	-100,00
Emprunts et dettes financières divers	15 063,39	146,01	8 729,25	179,61	6 334,14	72,56
455000 Associés - comptes courants	15 063,39	146,01	8 729,25	179,61	6 334,14	72,56
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 230,00	41,00	2 590,80	53,31	1 639,20	63,27
040C Collectif fournisseurs créditeurs	1 242,00	12,04			1 242,00	
408100 Fourn. fact. non parven.	2 988,00	28,96	2 590,80	53,31	397,20	15,33
Dettes fiscales et sociales	5 537,87	53,68	3 838,38	78,98	1 699,49	44,28
421000 Personnel - rémunérations dues	348,80	3,38	799,26	16,45	(450,46)	-56,36
431000 Urssaf	93,62	0,91	93,62	1,93		
437030 MALAKOFF RETRAITE	61,14	0,59	40,50	0,83	20,64	50,96
444000 Etat-impôts sur les bénéfices			136,00	2,80	(136,00)	-100,00
445510 T.V.A. à décaisser	3 718,00	36,04	2 031,00	41,79	1 687,00	83,06
445710 T.V.A. collectée 20%	1 316,31	12,76	738,00	15,19	578,31	78,36
Autres dettes			82,00	1,69	(82,00)	-100,00
041C Collectif clients créditeurs			82,00	1,69	(82,00)	-100,00
TOTAL DU BILAN PASSIF	10 316,86	100,00	4 860,04	100,00	5 456,82	112,28

Compte de Résultat

1/2

		28/02/2025		29/02/2024
		France	Exportation	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	29 754		5 955
	Montant net du chiffre d'affaires	29 754		5 955
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			
	Autres produits			3
	Total des produits d'exploitation (1)		29 784	5 958
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		26 973	16 677
	Impôts, taxes et versements assimilés		75	12
	Salaires et traitements		6 098	1 010
	Charges sociales du personnel		333	4
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations			
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			
	- sur actif circulant			
	Dotations aux provisions			
	Autres charges			
	Total des charges d'exploitation (2)		33 478	17 704
RESULTAT D'EXPLOITATION			(3 694)	(11 746)

Compte de Résultat

2/2

		28/02/2025	29/02/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		(3 694)	(11 746)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(3 694)	(11 746)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	346	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	346	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(346)	
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		29 784	5 958
TOTAL DES CHARGES		33 824	17 704
RESULTAT DE L'EXERCICE		(4 040)	(11 746)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Détail du Compte de Résultat

	01/03/2024 28/02/2025	12 mois	01/03/2023 29/02/2024	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	29 784,40	100,10	5 957,99	100,05	23 826,41	399,91
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	29 754,40	100,00	5 955,00	100,00	23 799,40	399,65
Production vendue Services FRANCE	29 754,40	100,00	5 955,00	100,00	23 799,40	399,65
706100 Prestations de services 20%	29 754,40	100,00	5 955,00	100,00	23 799,40	399,65
Montant net du chiffre d'affaires	29 754,40	100,00	5 955,00	100,00	23 799,40	399,65
Autres produits d'exploitation	30,00	0,10	2,99	0,05	27,01	903,34
758000 Produits div. gestion courante	30,00	0,10	2,99	0,05	27,01	903,34
Total des charges d'exploitation	33 478,14	112,51	17 703,67	297,29	15 774,47	89,10
Autres achats et charges externes	26 972,78	90,65	16 677,25	280,05	10 295,53	61,73
606140 Carburant diesel	1 119,42	3,76			1 119,42	
606141 Carburant sans justificatif	1 135,00	3,81	1 159,54	19,47	(24,54)	-2,12
606142 Carburant exo	40,00	0,13			40,00	
606301 Achats petits équip sans justificatif			94,90	1,59	(94,90)	-100,00
606400 Fournitures administratives	381,20	1,28	138,43	2,32	242,77	175,37
606401 Fournitures administratives sans justificatif	282,77	0,95			282,77	
613200 Locations immobilières	1 320,00	4,44			1 320,00	
613550 Location matériel de transport	575,86	1,94			575,86	
615550 Entretien / biens véhicule	427,55	1,44			427,55	
616100 Primes assurances multirisques	241,50	0,81			241,50	
622600 Honoraires comptables	2 211,00	7,43	2 400,00	40,30	(189,00)	-7,88
622620 Honoraires social	305,00	1,03	259,00	4,35	46,00	17,76
622700 Frais d'actes et contentieux			11,18	0,19	(11,18)	-100,00
622701 Frais d'actes sans justificatif			788,49	13,24	(788,49)	-100,00
623400 Cadeaux à la clientèle			83,90	1,41	(83,90)	-100,00
625100 Voyages et déplacements	1 581,79	5,32	827,59	13,90	754,20	91,13
625101 Déplacements sans justificatif	2 587,74	8,70	1 493,86	25,09	1 093,88	73,23
625700 Réceptions	7 009,51	23,56	1 034,89	17,38	5 974,62	577,32
625701 Réceptions sans justificatif	6 284,14	21,12	6 868,15	115,33	(584,01)	-8,50
626100 Frais d'affranchissement	13,78	0,05	87,71	1,47	(73,93)	-84,29
626210 Frais de téléphone cons	258,52	0,87	508,57	8,54	(250,05)	-49,17
627000 Serv. bancaires taxables	683,61	2,30	921,04	15,47	(237,43)	-25,78
628101 Cotisations sans justificatif	514,39	1,73			514,39	
Impôts, taxes et versements assimilés	75,00	0,25	12,42	0,21	62,58	503,86
631200 Taxe d'apprentissage	41,44	0,14	5,96	0,10	35,48	395,30
633300 Particip. des employeurs à fc	33,56	0,11	5,56	0,09	28,00	503,60
633500 Versements libératoires ta			0,90	0,02	(0,90)	-100,00
Salaires et traitements	6 097,68	20,49	1 009,66	16,95	5 088,02	503,93
641100 Salaires, appointements	6 097,68	20,49	1 009,66	16,95	5 088,02	503,93
Charges sociales du personnel	332,66	1,12	4,30	0,07	328,36	N/S
645100 Cotisations urssaf	27,76	0,09	4,28	0,07	23,48	548,60
645300 Cotisations retraites	0,10		0,02		0,08	400,00
647500 Médecine du travail, pharmacie	304,80	1,02			304,80	
Autres charges de gestion courante	0,02		0,04		(0,02)	-50,00

Détail du Compte de Résultat

		01/03/2024 28/02/2025	12 mois	01/03/2023 29/02/2024	12 mois	Variations	%
658000	Ch. diverses gestion courantes		0,02		0,04	(0,02)	-50,00
Résultat d'exploitation			(3 693,74)		(11 745,68)	8 051,94	68,55
Total des produits financiers							
Total des charges financières							
Résultat financier							
Résultat courant avant impôts			(3 693,74)		(11 745,68)	8 051,94	68,55
Total des produits exceptionnels							
Total des charges exceptionnelles			346,00			346,00	
Charges exceptionnelles sur opération de gestion			346,00			346,00	
671200	Charges excep.amendes fiscales		346,00			346,00	
Résultat exceptionnel			(346,00)			(346,00)	
Résultat de l'exercice			(4 039,74)		(11 745,68)	7 705,94	65,61

Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/03/2024 28/02/2025	12 mois	01/03/2023 29/02/2024	12 mois	Ecarts	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	29 754	100,00	5 955	100,00	23 799	399,65
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	29 754	100,00	5 955	100,00	23 799	399,65
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	29 754	100,00	5 955	100,00	23 799	399,65
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	29 754	100,00	5 955	100,00	23 799	399,65
MARGES (Commerciale + Production)	29 754	100,00	5 955	100,00	23 799	399,65
- Achats non stockés (c)	2 958	9,94	1 393	23,39	1 566	112,40
- Autres charges externes (c)	24 014	80,71	15 284	256,66	8 730	57,12
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	26 973	90,65	16 677	280,05	10 296	61,73
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	2 782	9,35	(10 722)	-180,05	13 504	125,94
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations	75	0,25	12	0,21	63	503,86
- Autres impôts et taxes						
- Salaires et traitements	6 098	20,49	1 010	16,95	5 088	503,93
- Charges sociales	333	1,12	4	0,07	328	N/S
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	(3 724)	-12,51	(11 749)	-197,29	8 025	68,31
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation	30	0,10	3	0,05	27	903,34
+ Transfert de charges d'exploitation						
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions						
- Autres charges de gestion courante						-50,00
RÉSULTAT EXPLOITATION	(3 694)	-12,41	(11 746)	-197,24	8 052	68,55
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières						
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(3 694)	-12,41	(11 746)	-197,24	8 052	68,55
Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles	346	1,16			346	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(346)	-1,16			(346)	
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices						
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(4 040)	-13,56	(11 746)	-197,24	7 706	65,61

Détail des Soldes Intermédiaires

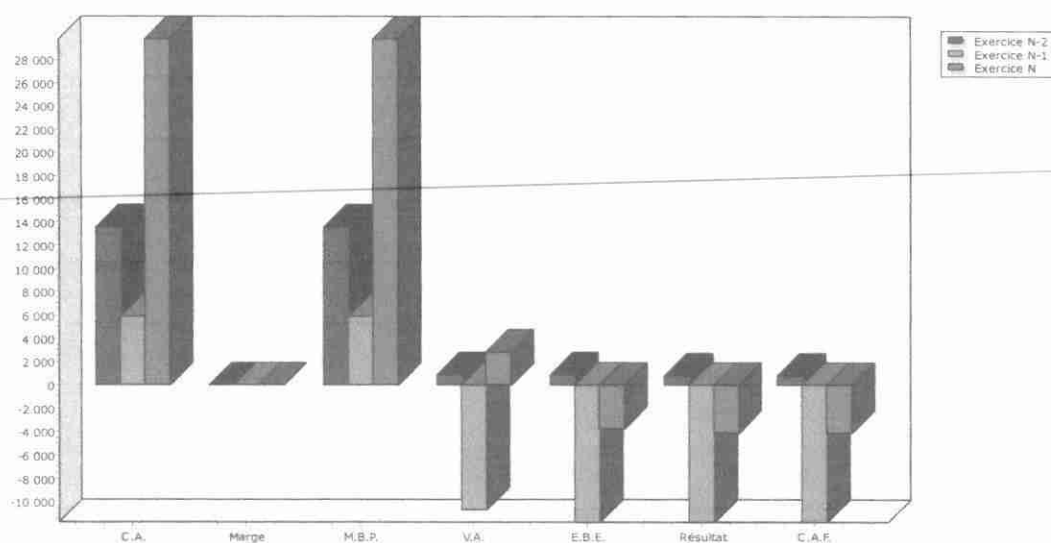
	01/03/2024 28/02/2025	12 mois	01/03/2023 29/02/2024	12 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires	29 754	100,00	5 955	100,00	23 799	399,65
Marge commerciale						
Production vendue Services	29 754	100,00	5 955	100,00	23 799	399,65
Prestations de services 20%	29 754	100,00	5 955	100,00	23 799	399,65
Production de l'exercice	29 754	100,00	5 955	100,00	23 799	399,65
Marge brute de production	29 754	100,00	5 955	100,00	23 799	399,65
Production de l'exercice + Marge commerciale	29 754	100,00	5 955	100,00	23 799	399,65
Achats non stockés matières et fournitures	2 958	9,94	1 393	23,39	1 566	112,40
Carburant diesel	1 119	3,76			1 119	
Carburant sans justificatif	1 135	3,81	1 160	19,47	(25)	-2,12
Carburant exo	40	0,13			40	
Achats petits équip sans justificatif			95	1,59	(95)	-100,00
Fournitures administratives	381	1,28	138	2,32	243	175,37
Fournitures administratives sans justificatif	283	0,95			283	
Autres charges externes	24 014	80,71	15 284	256,66	8 730	57,12
Locations immobilières	1 320	4,44			1 320	
Location matériel de transport	576	1,94			576	
Entretien / biens véhicule	428	1,44			428	
Primes assurances multirisques	242	0,81			242	
Honoraires comptables	2 211	7,43	2 400	40,30	(189)	-7,88
Honoraires social	305	1,03	259	4,35	46	17,76
Frais d'actes et contentieux			11	0,19	(11)	-100,00
Frais d'actes sans justificatif			788	13,24	(788)	-100,00
Cadeaux à la clientèle			84	1,41	(84)	-100,00
Voyages et déplacements	1 582	5,32	828	13,90	754	91,13
Déplacements sans justificatif	2 588	8,70	1 494	25,09	1 094	73,23
Réceptions	7 010	23,56	1 035	17,38	5 975	577,32
Réceptions sans justificatif	6 284	21,12	6 868	115,33	(584)	-8,50
Frais d'affranchissement	14	0,05	88	1,47	(74)	-84,29
Frais de téléphone cons	259	0,87	509	8,54	(250)	-49,17
Serv. bancaires taxables	684	2,30	921	15,47	(237)	-25,78
Cotisations sans justificatif	514	1,73			514	
Valeur ajoutée produite	2 782	9,35	(10 722)	-180,05	13 504	125,94
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunération	75	0,25	12	0,21	63	503,86
Taxe d'apprentissage	41	0,14	6	0,10	35	595,30
Particip. des employeurs à fc	34	0,11	6	0,09	28	503,60
Versements libératoires ta			1	0,02	(1)	-100,00
Salaires et traitements	6 098	20,49	1 010	16,95	5 088	503,93
Salaires, appointements	6 098	20,49	1 010	16,95	5 088	503,93
Charges sociales	333	1,12	4	0,07	328	N/S
Cotisations urssaf	28	0,09	4	0,07	23	548,60
Cotisations retraites						400,00
Médecine du travail, pharmacie	305	1,02			305	
Excédent brut d'exploitation	(3 724)	-12,51	(11 749)	-197,29	8 025	68,31

Détail des Soldes Intermédiaires

	01/03/2024 28/02/2025	12 mois	01/03/2023 29/02/2024	12 mois	Variations	%
Autres produits d'exploitation	30	0,10	3	0,05	27	903,34
Produits div. gestion courante	30	0,10	3	0,05	27	903,34
Autres charges de gestion courante						-50,00
Ch. diverses gestion courantes						-50,00
Résultat d'exploitation	(3 694)	-12,41	(11 746)	-197,24	8 052	68,55
Résultat courant avant impôts	(3 694)	-12,41	(11 746)	-197,24	8 052	68,55
Charges exceptionnelles	346	1,16			346	
Charges excep.amendes fiscales	346	1,16			346	
Résultat exceptionnel	(346)	-1,16			(346)	
Résultat de l'exercice	(4 040)	-13,58	(11 746)	-197,24	7 706	63,61

Chiffres clés de l'entreprise

	28/02/2025	29/02/2024	Variation	N/N-1	28/02/2023
Nombre de mois	12	12			12
Chiffre d'affaires	29 754	5 955	23 799	399,65	13 590
Marge commerciale % sur vente de marchandises					
Marge brute de production % sur production	29 754 100,00	5 955 100,00	23 799	399,65	13 590 100,00
Valeur ajoutée % sur CA	2 782 9,35	(10 722) -180,05	13 504	-125,94	907 6,67
Excédent brut d'exploitation % sur CA	(3 724) -12,51	(11 749) -197,29	8 025	-68,31	907 6,67
Résultat net comptable % sur CA	(4 040) -13,58	(11 746) -197,24	7 706	-65,61	771 5,67
Capacité d'autofinancement	(4 040)	(11 746)	7 706	-65,61	771
Besoin en fonds de roulement Nombre de jours de CA	(1 155) (13,98)	(1 651) (99,82)	496	-30,04	1 270 33,65
Rotations (en jours) - Stock marchandises - Stock produits finis - Crédit fournisseurs - Crédit clients					
	53,80 80,41	54,22 227,95			80,32



Liasse Fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01032024	et clos le	28022025	Régime simplifié d'imposition	☐	Régime réel normal	☒					
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				☐	Si PME innovante			☐	Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)		☐	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE												
Désignation de la société						Adresse du siège social						
SAS 4 D-B												
SIRET						91496543900021						
Adresse du principal établissement						Ancienne adresse en cas de changement						
659 avenue de la République												
59000 LILLE												
RÉGIME FISCAL DES GROUPES												
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)												
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante						SIRET						
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :												
B ACTIVITÉ												
Activités exercées				Prise de participations				Si vous avez changé d'activité, cochez la case				☐
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)												
1. Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal 0 Bénéfice imposable à 15% Déficit 3 694												
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%												
2. Plus-values												
PV à long terme imposables à 15%				PV à long terme imposables à 19%				PV exonérées (art. 238 quindecies)				
Autres PV imposables à 19%				PV à long terme imposables à 0%								
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations												
Entreprise nouvelle art. 44 sexies ☐				Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐				Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art 44 octies A ☐				
France ruralités revitalisation FRR art. 44 quindecies A ☐				Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies ☐				Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐				
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies ☐				Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐				Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐				
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐								Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies ☐				
								Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐				
								Autres dispositifs ☐				
								Plus-values exonérées relevant du taux de 15% ☐				
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W du CGI ☐												
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)												
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts												
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.												
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)												
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%												
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE												
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé ComptabiliteExpert												
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :						Nom et adresse du conseil :						
FIGAREX 1 rue du MIN Bâtiment A 15 59464 LOMME CEDEX Tél : 03 20 00 96 60						Tél :						
OGA/OMGA ☐ Visur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)						Identité du déclarant :						
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du visur ou certificateur conventionné :						Date : Lieu :						
N° d'agrément :						Qualité et nom du signataire :						
Signature :												
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐						prestataire :						

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2025)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS 4 D-B**
et Date de clôture de l'exercice **28022025**

I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2024, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15 % ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise : SAS 4 D-B		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 659 avenue de la République		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 9 1 4 9 6 5 4 3 9 0 0 0 2 1		Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 28022025					
		N-1 29022024					
		Brut ¹					
		Amortissements, provisions ²					
		Net ³					
		Net ⁴					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (I)	AI	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AO			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	BI			
	TOTAL (II)		BJ	BK			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	7 846	BY	7 846	4 428
		Autres créances (3)	BZ	767	CA	767	432
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	1 704	CG	1 704		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	10 317	CK	10 317	4 860	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	10 317	IA	10 317	4 860	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise SAS 4 D-B		Néant ☐		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :500.....)	DA	500	500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	50	50
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		721
	Report à nouveau	DH	(11 025)	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(4 040)	(11 746)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(14 514)	(10 475)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		94
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	15 063	8 729
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 230	2 591
	Dettes fiscales et sociales	DY	5 538	3 838
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		82
Compte régul.	EB			
	TOTAL (IV)	EC	24 831	15 335
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	10 317	4 860
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	24 831	15 335	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		94	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 4 D-B						Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	29 754	FH		FI	29 754	5 955
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	29 754	FK		FL	29 754	5 955
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	30	3
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	29 784	5 958
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	26 973	16 677
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	75	12
	Salaires et traitements *					FY	6 098	1 010
	Charges sociales (10)					FZ	333	4
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements}^* \text{ (14)} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	33 478	17 704
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	(3 694)	(11 746)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV			
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(3 694)	(11 746)	

Désignation de l'entreprise SAS 4 D-B		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	346
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	346
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(346)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	29 784
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	33 824
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	(4 040)
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6	obligatoires A9		
dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, I-2°, al.3)	HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
MAJORATIONS FISCALES		346	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 28/02/2025

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Totalisation		

Désignation de l'entreprise **SAS 4 D-B**Néant ☒

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		Dont Composants	M2	KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX		
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC		LD		
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN		LO		LP	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
	Autres participations					8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés					1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V	
	TOTAL IV					1Q		1R		1S	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG		ØH		ØJ	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste		3		4	
						par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					IO		LV		LW	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG		MH	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers				IU		MM		MN	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	
	Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes					NC		ND		NE	
	TOTAL III					IY		NG		NH	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	
	Autres participations					IØ		ØX		ØY	
	Autres titres immobilisés					11		2B		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières					12		2E		2F	
	TOTAL IV					13		NJ		NK	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						14		ØK		ØL	

Exercice N clos le : 28 02 2025

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS 4 D-B

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4,

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE =

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : SAS 4 D-B										Néant ☒ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO			
corporelles	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL II	QU		QV		QW		QX			
TOTAL GENERAL (I + II)		ON		OP		OQ		OR			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
	TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS 4 D-B**Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinqui H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE	UF	
			UG	UH	
			UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 4 D-B										Néant ☐ *		
CADRE A			ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA									
	Autres créances clients		UX	7 846		7 846						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieurement constituée * UO)		ZI									
	Personnel et comptes rattachés		UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	705		705						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP	62		62						
	Groupe et associés (2)		VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR									
	Charges constatées d'avance		VS									
	TOTAUX			VT	8 613	VU	8 613	VV				
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE									
			VF									
CADRE B			ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	4 230		4 230						
Personnel et comptes rattachés			8C	349		349						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	155		155						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	5 034		5 034						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	15 063		15 063						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	24 831	VZ	24 831						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		15 063			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.							

Désignation de l'entreprise : SAS 4 D-B				Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 28022025	
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)						WB
	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				WE
	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)				WG
	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)				RB
	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)				XX
	WJ		346 Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *				XZ
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						I8
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						WN
	{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						WO
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XR
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*						WQ
	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)						SU
	Zones d'entreprises* (activité exonérée)						SW
	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro						M8
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3
TOTAL I						WR	
346						WS	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						WV
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WH
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WP
	Régime des sociétés mères et des filiales* (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						WW
	Produit net des actions et parts d'intérêts : (2A)						XB
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						I6
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *						WZ
	Majoration d'amortissement *						XA
	Deduction d'incitation						ZX
	Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)						ZY
Mesures d'incitation	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)						XD
	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)						XF
	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)						
	France Ruralités Revitalisation (FRR) (art. 44 quinquies A)						
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)						
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)						
	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)						
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)						XG
	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite						
Deductions diverses (à détailler sur feuillet séparé)	Créance dérogée par le report en arrière de déficit						
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)						YI
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)						YJ
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)						YK
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)						YL
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies E)						
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)						
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)						
	Deductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2
	III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						XJ	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	
0						XO	
3 694							

2058A - Réintégrations diverses
au 28/02/2025

Libellé	Montant
Totalisation	

2058A - Déductions diverses
au 28/02/2025

Libellé	Montant
Totalisation	

Désignation de l'entreprise SAS 4 D-B		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	11 746	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	11 746	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	3 694	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	15 439	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SAS 4 D-B										Néant ☐ *			
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS (U)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(11 746)		- Autres réserves	ZD	(721)						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE							
	TOTAL I	OF	(11 746)		Autres répartitions	ZF							
					Report à nouveau		ZG	(11 025)					
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZH	(11 746)					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT								
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 1 896				XQ	1 896							
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	2 516	3 459						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES				ST	22 561	13 219						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	26 973	16 677						
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW								
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) ZS				9Z	75	12						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	75	12						
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	5 373	1 038						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	1 334	524						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2024) *				OB	6 098							
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	%	%						
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR)								
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH								
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL						
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC						
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO						
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ										

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SAS 4 D-B**Néant ☒**A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19%	15% ou 12,80%	0%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)		(B)		(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)					(Venir lacon par tous)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS 4 D-B

Neant $\boxed{x}^*$

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

(à l'exclusion des plus-values de cession dont l'imposition est prise en charge par les sociétés assurantielles) (cf. cadre 2)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B. PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS 4 D-B**

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② :	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ③ *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ④ *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au N - 4 cours des			
dix exercices N - 5 antérieurs			
(montants N - 6 restant à			
déduire à la N - 7 clôture du			
dernier N - 8 exercice)			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤
	A 19 % ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ④		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme à long terme					
subies au N - 4 cours des					
dix exercices N - 5 antérieurs					
(montants N - 6 restant à					
déduire à la N - 7 clôture du					
dernier N - 8 exercice)					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2025

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS 4 D-B					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 4 D-B		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01032024		et clos le : 28022025	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ		
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1)

Neant ☐

EXERCICE CLOS LE 28/02/2025

N° SIRET 91496543900021

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 4 D-B

ADRESSE (voie) 659 avenue de la République

CODE POSTAL 59000

VILLE LILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	4
Totalisation	P5	4

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	100
Totalisation	P6	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille DE BACKER Prénom(s) Régis
 Nom d'usage % de détention 85,00 Nb de parts ou actions 85
 Naissance : Date 13061954 N° département 59 Commune ROUBAIX Pays FRANCE
 Adresse : N° 239 Voie 239B rue du Jardin des pla
 Code postal 59000 Commune LILLE Pays FRANCE

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
 Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1)

Néant ☒

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 21/02/2025

N° SIRET 91496543900021

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 4 D-B

ADRESSE (voie) 659 avenue de la République

CODE POSTAL 59000 VILLE LILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise **SAS 4 D-B**
Adresse **659 avenue de la République**

59000 LILLE

du **01032024**
au **28022025**

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	DE BACKER REGIS COMMERCIAL				239 bis rue du jardin des plantes appartement B42 59000 LILLE			
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

REMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice (total col. 9 + total col. 10) ⑩		- de l'exercice ⑩	(3 694)
- de l'exercice précédent ⑩	11 318	- de l'exercice précédent ⑩	(11 746)
Nom et qualité du signataire :		A le Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS 4 D-B	91496543900021	6420Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
659 avenue de la République		
59000 LILLE		

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € ou 42 500 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	

III. Bénéfices soumis au taux normal

l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	
---	---	--

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%

m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065	
---	---	--

Produits à recevoir

28/02/2025

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

Charges à payer

		28/02/2025
Total des Charges à payer		2 988
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 988
Fourn. fact. non parven.	2 988	

Charges à répartir

	Durée amortissement ou étalement	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 28/02/2025
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Charges différées					
Frais d'acquisition des immobilisations					
Frais d'émission des emprunts					
Charges à étaler					

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	28/02/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	28/02/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

SAS 4 D-B
Société par actions simplifiée
Au capital de 500 Euros
SIRET 914 965 439 RCS LILLE
Siège social :
659 avenue de la République
59000 LILLE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 29 août 2025

Le 29/08/2025 à 20 heures, est présent au siège de la société, les soussignés :

- Monsieur Jérémy DE BACKER, Président
- Monsieur Simon DE BACKER
- Madame Marie DE BACKER
- Monsieur Régis DE BACKER

Représentant la totalité des parts sociales, afin de
Participer à

l'approbation de comptes de l'exercice clos le 28/02/2025

Les associés reconnaissent avoir été convoqués dans les règles statutaires.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jérémy De Backer

Monsieur Régis de Backer est désigné comme secrétaire

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président permet de constater
que les 100 parts sociales sont présentes ou représentées.

Le Président de l'assemblée constate que l'Assemblée Générale est
régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'assemblée dépose sur le bureau et met à disposition de
l'assemblée

- Les justificatifs des convocations régulières des associés
- La feuille de présence
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le Bilan et le compte
de résultat, arrêtés au 28 février 2025.
- Le rapport de gestion du Président
- Le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées
- Un exemplaire des statuts de la société
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été
adressés aux associés, à compter de la convocation de l'assemblée.



JDS. ADS
MRS
R19

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'Article L 227-10 du code de commerce et approbation des dites conventions
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 28 février 2025 et quitus du Président
- Décision d'affectation du résultat en réserve
- Rémunération du résultat
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par le Président.

Le Président donne lecture du rapport spécial du Président sur les conventions

Puis le Président déclare la discussion ouverte

Personne ne demandant la Parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 29 février 2025, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président, quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges déductibles fiscalement visées à l'article 39,4 du code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale enregistre que sur l'exercice écoulé, la société a fait un déficit de 4040 euros.

Son affectation est la suivante :

- 4040 euros en report à nouveau débiteur,

les futurs bénéfices devront alors être utilisés pour apurer le passif

L'Assemblée Générale décide de poursuivre l'activité de l'entreprise malgré la perte de la moitié du capital.

Des contrats de mission ont été signés en février 2024 avec la société Hopsanté et la société PFdéveloppement, et depuis en septembre avec Medic'All, assurant une meilleure année 2025-2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

JB 8/10
AM
19

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L 227-10 du code du commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

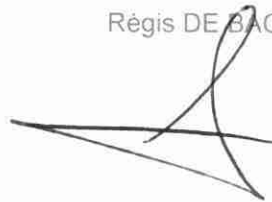
De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en 4 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait à Lille, le 29/08/2025

Jérémy DE BACKER

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the bottom.

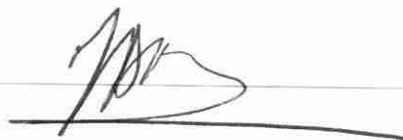
Régis DE BACKER

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping 'L' shape followed by a horizontal line.

Simon DE BACKER

A complex, circular handwritten signature in black ink, with multiple overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Marie DE BACKER

A handwritten signature in black ink, showing a series of loops and a long horizontal stroke at the bottom.